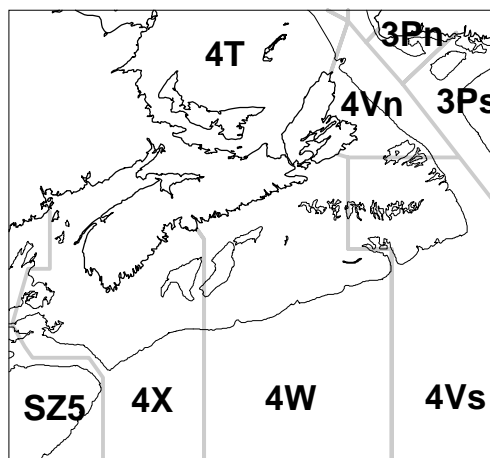




Goberge de 4VWX5Zc



Renseignements de base

La goberge de l'Atlantique ouest se retrouve depuis le sud du Labrador jusqu'aux environs du cap Hatteras. Ses principales concentrations exploitables, toutefois, se trouvent sur le banc Georges, dans le golfe du Maine et sur le plateau néo-écossais.

La jeune goberge est étroitement associée aux habitats côtiers. Elle est recrutée dans les populations du large vers l'âge de 2 ans. D'après les observations des pêcheurs et des études acoustiques, la goberge est celui des poissons apparentés aux morues qui passe le moins de temps sur le fond. Elle a fortement tendance à se tenir en bancs et, à l'état adulte, se nourrit d'euphausiacés et de poissons comme le hareng, le lançon et le merlu argenté.

La goberge atteint la maturité entre 3 et 5 ans selon la région. Elle présente aussi de nettes différences de taux de croissance d'une région à une autre, la goberge de la baie de Fundy grandissant plus vite que celle de l'est du plateau néo-écossais.

L'unité de gestion comprend la partie canadienne du banc Georges et du golfe du Maine ainsi que le plateau néo-écossais. Divers engins sont utilisés pour pêcher la goberge, essentiellement des chaluts à panneaux, des filets maillants, des lignes à main et des palangres. La goberge est aussi capturée comme prise accessoire dans la pêche du merlu argenté au filet à petit maillage. La pêche canadienne est gérée en fonction d'un taux d'exploitation cible d'environ 24 % de la population et du maintien d'une biomasse suffisante pour favoriser un bon recrutement.

La pêche

Débarquements (milliers de tonnes)

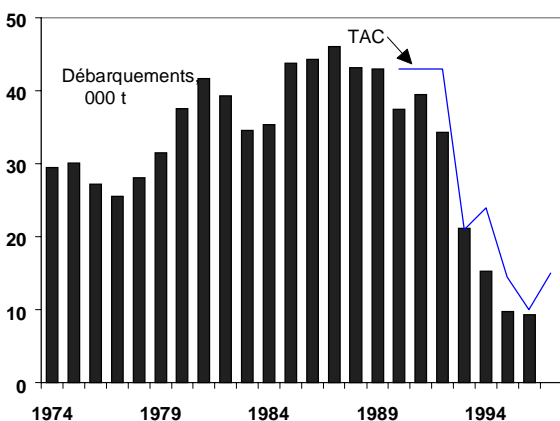
Année	70-79	80-89	1992	1993	1994	1995	1996	1997
	Moy.	Moy.						
TAC	-	-	43,0	21,0	24,0	14,5	10,0	15,0
Canada ¹	23,3	39,5	32,0	20,3	15,2	9,7	9,1	
TOTAL	37,2	40,9	34,1	21,1	15,2	9,8	9,3	

¹ Jusqu'en 1988, l'unité de gestion comprenait la sous-zone 6 et les divisions 5Y et 5Z de l'OPANO. À compter de 1988, seules les parties canadiennes des divisions 5Y et 5Z ont été incluses dans les débarquements.

Le dynamisme caractérise encore la pêche récente de la goberge, qui a connu d'importants changements dans les zones de pêche au sein de l'unité de gestion et dans le type d'engin dominant. Dans les années 80, les débarquements de 4VW représentaient environ 30 % de ceux de toute l'unité de gestion. De 1993 à 1996, ces débarquements représentaient environ 20 % du total, bien que le changement soit attribuable en partie aux modifications du régime de gestion dans la moitié est de l'unité de gestion. Dans la division 4X, la proportion des débarquements de la partie ouest a augmenté considérablement. La contribution des gros chalutiers (CT 4+) aux débarquements diminué constamment depuis 1981.

Par contre, les contributions des chalutiers des CT 1-3 et des bateaux de pêche aux engins fixes (filets maillants, palangres) ont augmenté durant la même période.

En 1996, les **débarquements** ont chuté à 9 280 t, le plus bas niveau enregistré pendant la période de 1960 à 1996. Les débarquements de goberge dans la pêche du merlu argenté au filet à petit maillage, qui étaient de 58 t en 1995, sont passés à 129 t. Les débarquements de goberge de la zone élargie de pêche au sébaste, qui utilise également des engins à maillage relativement petit, s'élevaient à 297 tonnes.



Dans les débarquements de 1996, la composition par taille était comparable à celle de 1995 pour l'ensemble de la pêche, avec un mode supplémentaire observé en 1996 vers 28 cm, ce qui était attribuable aux engins de petit maillage. Toutefois, en 1996, les captures selon l'âge se comparaient mal aux prévisions; en effet, on a capturé beaucoup moins de poissons d'âge 7 que prévu et beaucoup plus de poissons d'âges 4 et 5. On a observé, ces dernières années, une stabilité du poids moyen selon l'âge.

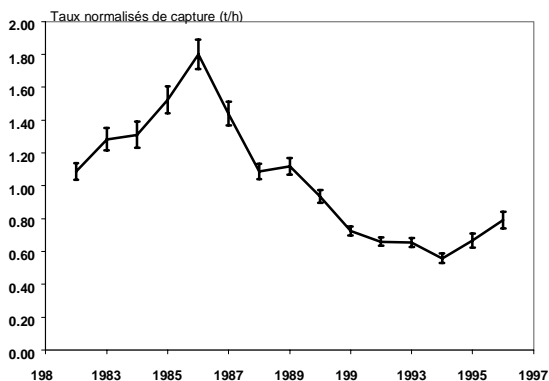
Conformément aux rapports de l'année dernière, les pêcheurs sont presque unanimes à dire que l'abondance de la goberge a augmenté dans la moitié ouest de l'unité de gestion au cours des dernières années. Par contre, les rapports

concernant la moitié est de l'unité de gestion ne signalent pas encore un rétablissement de la ressource. Certains pêcheurs ont également fait remarquer que même si la goberge était relativement abondante, elle était de petite taille.

État de la ressource

L'évaluation de l'état du stock se fonde sur une analyse des statistiques des débarquements, de l'échantillonnage des prises commerciales pour en établir la composition par taille et par âge, et des tendances des taux de capture de la pêche commerciale. Des changements ont été apportés à l'évaluation de 1996, avec notamment une révision des captures selon l'âge de 1985 à 1988, au moyen d'une approche qui reflète mieux les différences dans le taux de croissance par saison et par zone au sein de l'unité de gestion, et la poursuite des travaux sur les taux de capture de la pêche commerciale.

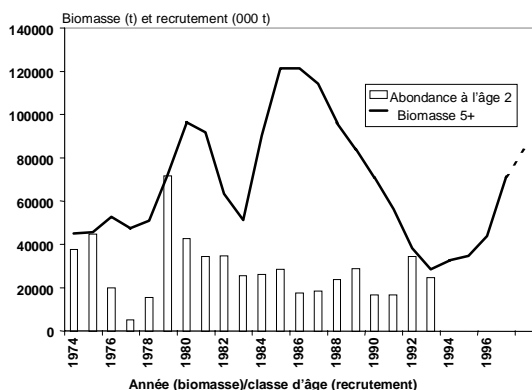
Au Canada, les taux de capture des chalutiers à pêche arrière de la classe de tonnage 5, données fournies par le Programme des observateurs, ont joué un rôle important dans les évaluations passées de cette ressource. Toutefois, en raison de la tendance à la baisse des contributions de ce secteur d'engins aux débarquements totaux, on a établi un nouvel indice d'abondance à partir d'un ensemble plus vaste de données. À cette fin, on a constitué une **série sur les taux normalisés de capture** pour les chalutiers à panneaux des classes de tonnage 2-5 et 7. Cette série tenait compte des différences dans les taux de capture selon la classe de tonnage des bateaux, le type de maillage, la région, le mois et l'année.



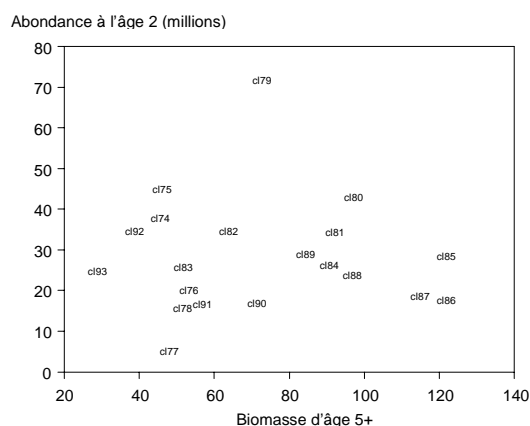
La série sur les taux de capture a plafonné en 1986, lorsque la classe d'âge record de 1979 a été entièrement recrutée, puis elle a fléchi. Cette série est à la hausse depuis 2 ans.

La présente évaluation n'a pas recours aux données des relevés scientifiques comme indices d'abondance, en raison de variations interannuelles considérables et inexpliquées dans de nombreuses classes d'âge, ce qui ne concorde pas avec nos connaissances en dynamique des pêches. La distribution des traits qui ont rapporté de la goberge durant les relevés de 1997 était comparable à celle observée par le passé. Dans le relevé de 1997, on comptait aussi assez peu de poissons de grande taille.

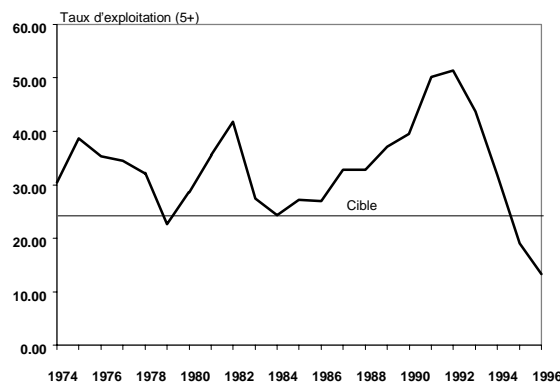
Les estimations de l'abondance de la population révèlent que la biomasse a diminué depuis 1985 pour atteindre le plus bas niveau de la série en 1994. Depuis, la biomasse totale est en hausse.



Le **recrutement** après l'arrivée de la forte classe d'âge de 1979 est demeuré proche de la moyenne à long terme, qui est de 28 millions de poissons sur 9 ans. L'année dernière, on pensait que la classe d'âge de 1989 était forte, mais il semble aujourd'hui qu'elle soit plus proche de la moyenne. La classe d'âge de 1992 serait plus forte que la moyenne. En ce qui concerne cette ressource de poisson de fond, il ne semble pas y avoir de rapport prévisible entre le recrutement et la taille du stock adulte.



Le **taux d'exploitation** à l'âge 5+ est en hausse depuis 1984 et a atteint un sommet en 1992. Selon le calcul le plus récent, il a chuté à environ 13 %, en grande partie à cause du faible niveau de prélèvement par la pêche ces dernières années.

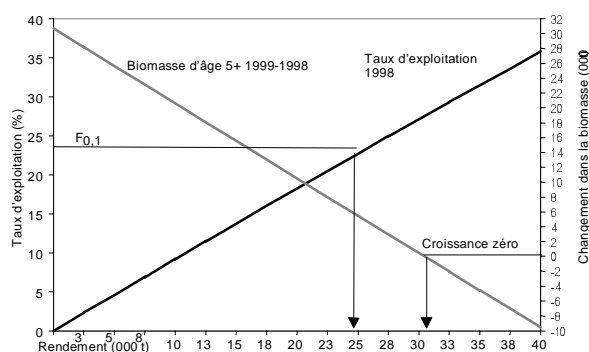


On a procédé à une analyse du nouveau modèle de population, pour déterminer si l'addition de nouvelles données chaque année modifie les

estimations de l'abondance des classes d'âge. On a constaté que l'ajout de nouvelles données préservait la cohérence des estimations de l'abondance des classes d'âge. Toutefois, en ce qui concerne les classes d'âge de 1989 et de 1990, les estimations les plus récentes de l'abondance sont en général plus modestes.

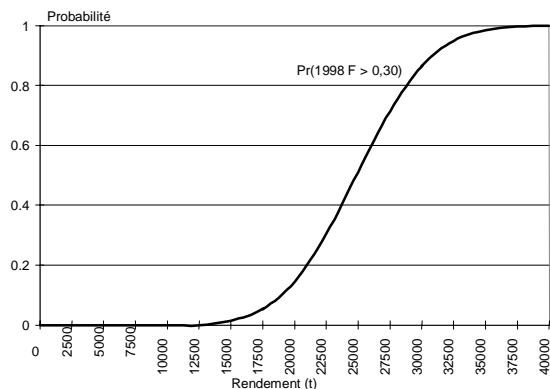
Perspectives

Si le TAC de 15 000 t est prélevé en 1997, il s'ensuivra une mortalité par pêche des groupes d'âge entièrement recrutés d'environ 0,21. La biomasse d'âge 5+ de début d'année passera de 71 338 t en 1997 à 85 639 t en 1998. Les captures à $F_{0,1}$ pour 1998 sont évaluées à 24 698 t. Les répercussions des divers taux d'exploitation sur la modification de la biomasse et sur le rendement sont illustrées ci-après.



Des prélèvements à $F_{0,1}$ ou moins correspondent à une croissance importante de la biomasse d'âge 5+. Toutefois, on prévoit que les classes d'âge de 1992-1994 constitueront près de 75 % de cette biomasse au début de 1999, et on ne connaît pas avec certitude l'effectif actuel de ces classes d'âge relativement jeunes.

Le graphique ci-dessous indique les probabilités de différents niveaux de rendement supérieurs à la mortalité par pêche cible.



L'examen des profils d'exploitation selon l'âge des dernières années a révélé une proportion plus grande de jeunes poissons dans les captures. Jusqu'à maintenant, ce changement dans la sélection reste inexpliqué, mais il pourrait causer une surestimation de l'abondance des jeunes poissons, de l'abondance totale de la population et des captures à $F_{0,1}$. Selon une analyse préliminaire dans laquelle les taux récents de capture de la pêche commerciale sont réduits en proportion des changements observés du recrutement selon l'âge, les captures à $F_{0,1}$ seraient ramenées à 20 212 t. Dans ce scénario, la biomasse de la population d'âge 5+ serait de 66 373 t en 1998.

Considérations pour la gestion

Si l'évaluation et les rapports des pêcheurs donnent une perspective globalement positive pour cette ressource, il reste des incertitudes importantes, qui dépassent même celles exprimées dans la section précédente. Elles concernent la répartition géographique de la ressource, les changements de la structure par âge des captures, et l'utilisation des taux de capture comme indice d'abondance. Ces questions sont analysées de façon plus détaillée dans les paragraphes qui suivent.

D'après l'examen des taux de capture des chalutiers commerciaux, la concentration croissante de la pêche à la goberge dans la partie

ouest de 4X ne semble pas être liée à une réduction de l'aire géographique du stock. Toutefois, cette observation contredit les rapports des pêcheurs selon lesquels la ressource se fait plus rare dans la partie est de 4X. Cette question reste sans réponse et représente une source de préoccupation.

Les débarquements de goberge dans l'unité de gestion située juste au nord (sous-division 3Ps, au sud de Terre-Neuve) sont passés à 439 t en 1996, et ces poissons proviendraient sans doute de l'unité de gestion 4VWX5Zc. À l'heure actuelle, on ne prend pas en compte ces débarquements dans l'évaluation ni dans la prévision de l'état des stocks. Étant donné l'augmentation des débarquements dans 3Ps, il faudrait revoir cette convention, ainsi que les données existantes sur le stock dont proviendraient les poissons capturés dans cette unité de gestion.

L'exploitation accrue des jeunes poissons pourrait être un signal de danger, s'il y a moins de poissons âgés disponibles. Toutefois, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, la pêche a subi ces dernières années des changements importants dont les répercussions sur la composition selon l'âge des captures méritent qu'on les étudie plus à fond.

En dernier lieu, l'utilisation des taux de capture de la pêche commerciale comme indices d'abondance est jugée moins souhaitable que le recours à un indice indépendant de la pêche. Toutefois, compte tenu du peu d'utilité des relevés généraux des poissons de fond pour cette espèce semi-pélagique qui vit en bancs, il n'existe pas de meilleure solution à l'heure actuelle.

Étant donné ces incertitudes, une approche prudente pour l'exploitation de cette ressource reste justifiée.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Communiquer avec :

John Neilson
Station biologique de St. Andrews
St. Andrews (Nouveau-Brunswick)
E0G 2X0

Tél. : (506) 529-8854

Fax : (506) 529-5862

Courriel : neilsonj@mar.dfo-mpo.gc.ca

Référence

Neilson, J., and P. Perley. 1997. The 1997 assessment of pollock (*Pollachius virens*) in NAFO Divisions 4VWX and Subdivision 5Zc. DFO Can. Stock Assess. Sec. Res. Doc. 97/109.

Distribué par :

Bureau du processus consultatif de la Région des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Courriel : MyraV@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

An English version is available on request at the above address.

